



**Syndicat Mixte du SCoT du Pays Basque et du Seignanx**  
19 rue Jean Molinié- 64100 BAYONNE- Tél : 05.59.74.02.57

**BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 12 MAI 2022**

Extrait du registre des décisions du Bureau

Le Bureau syndical s'est réuni dans la salle Sanoki à Itxassou le 12 mai 2022 à 18h30, sur invitation du Président, Marc Bérard, en date du 6 mai 2022.

Président de séance : Marc BERARD

	Territoires	Présents	Excusés	Procuration à
<b>Communauté d'Agglomération Pays Basque</b>	Côte Basque Adour	BERARD Marc		
		CASCINO Maud		
		LACASSAGNE Alain	DE PAREDES Xavier	
	Sud Pays Basque	DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine		
		GOBET Amaïa		
		GOYETCHE Ramuntxo		
	Errobi			
	Nive-Adour	CIER Vianney		
		HARGUINDEGUY Jérôme		
	Pays de Hasparren	GASTAMBIDE Arño		
		HARAN Gilles		
	Amikuze	ETCHEBER Peio		DAGUERRE Mayie
	Garazi-Baïgorry	COSCARAT Jean-Michel		
Soule Xiberoa	IRIART Jean-Pierre		ELGART Xavier	
Iholdy-Ostibarre	GOITY Xalbat			
	LARRALDE André			
Pays de Bidache			AÏME Thierry	
C.de communes du Seignanx	PEYNOCHE Gilles		LASSERRE Jean-François	
			DUFAU Isabelle	PEYNOCHE Gilles

Absents : BARETS Claude et LABEGUERIE Marc

*Rappel des mesures spécifiquement allégées pour la tenue des instances pendant la crise sanitaire : conformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est ramené au tiers de l'assemblée et les membres du Bureau peuvent également être porteurs de deux pouvoirs.*

Date d'envoi de la convocation : 06/05/2022
Membres du Bureau en exercice : 25
Membres du Bureau présents : 16
Membres du Bureau ayant pris part au vote (y compris procurations) : 18

**Décision n°2022-12 – Avis sur le projet de création d'une ZAD « multi sites » cœur de ville Saint Jean sur la commune de Anglet**

**Objectif du projet :** « Le secteur dit du Centre-Ville d'Anglet a fait l'objet de plusieurs études urbaines ayant pour objectifs d'en préciser / anticiper le « devenir urbain » sous la forme de plan guide. Ce travail d'analyse a permis d'aborder différentes thématiques comme la densité bâtie, la stratégie d'acquisition foncière et les modalités de mise en œuvre de projets « publics » au sein de ce secteur en lien avec les projets structurants portés par la CAPB (Tram bus ; Arkinova...) proposant ainsi une vision prévisionnelle du projet cœur de ville et de l'aménagement de ses espaces publics.

Aujourd'hui, plusieurs projets privés (constructions logements) apparaissent dans ces périmètres stratégiques. Au vu de leur taille (plusieurs centaines de logements) et de leur surface (près d'un ha pour certains), leur développement questionne. (...)

La ville d'Anglet souhaite donc mener les études pré opérationnelles permettant de préciser le calendrier et le mode de réalisation d'une opération de recomposition urbaine sur le secteur dit du centre-ville et plus précisément au sein de deux secteurs de projets (couvert par la ZAD) en continuité de l'axe structurant qu'est la RD 810. »

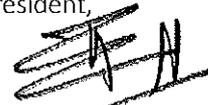
Le périmètre de la ZAD concerne deux secteurs en bordure de la RD810. Il couvre des espaces urbanisés à destination principale habitat (pour la partie Ouest) et de commerce (partie Est) en cœur de ville et en cœur d'agglomération.

La commune entend renforcer les moyens d'intervention foncière sur ce secteur stratégique de développement.

**Le Bureau syndical après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité des voix exprimées :**

- ➔ **CONSIDERE** que la création de la ZAD « centre bourg Saint Jean » à ANGLET répond aux principes qui guident le Syndicat en charge du SCoT Pays Basque et Seignaux, en matière d'anticipation foncière et de mobilisation des outils d'actions foncières les plus à même de garantir la maîtrise publique du développement à court, moyen et long termes.
- ➔ **SOUHAITE** qu'un tel projet de renouvellement urbain offre l'opportunité de restaurer des espaces de pleine terre, pour qu'ils soient supports d'écosystèmes fonctionnels favorables à la nature en ville, participent à la lutte contre le changement climatique mais également à la santé et au bien-être des habitants même en milieu très urbain.

Le Président,



Marc BERARD